

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 28 (1902)  
**Heft:** 1

## Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ce rendement est aussi élevé que celui obtenu avec de grandes machines à vapeur surchauffée de construction récente.

### Exposition universelle de 1900 à Paris.

(Extrait du Rapport de l'ingénieur du Commissariat général de Suisse.)

#### Industrie des machines.

Tandis qu'en 1889 les machines suisses ont couvert une surface brute de 3444 m<sup>2</sup>, elles ont occupé en 1900 une superficie de 8383 m<sup>2</sup>.

La surface brute totale de la section suisse a été en 1900 de 14,825 m<sup>2</sup>; les machines occupaient donc plus de la moitié de l'ensemble de l'exposition suisse.

Les chiffres suivants, comparés à ceux de l'Exposition nationale de 1896, donneront une idée de la participation qu'a prise l'industrie des machines à l'exposition de 1900.

#### Nombre des exposants.

|             | Mécanique générale. | Métaux ouvrés. | Matériel de transport. | Génie civil. | Electricité. |
|-------------|---------------------|----------------|------------------------|--------------|--------------|
|             | (Groupe IV)         | (Groupe IX)    | (Groupe VI)            | (Groupe VI)  | (Groupe V)   |
| Genève 1896 | 137                 | 148            | 25                     | 30           | 36           |
| Paris 1900  | 54                  | 4              | 24                     | 22           | 25           |

Parmi les pays exposant dans les groupes IV et V, la Suisse se plaçait au quatrième rang par la superficie recouverte.

L'industrie des machines était représentée par 80 maisons occupant environ 18,000 ouvriers. Les machines et autres objets exposés par ces maisons représentaient un poids net de 1928 tonnes et une valeur de 3,232,000 francs. Durant l'exposition il a été vendu 579 tonnes, représentant une valeur de 833,000 francs.

Outre les frais de transport, de magasinage, et frais généraux, la Confédération a dépensé pour les fondations, les installations mécaniques, hydrauliques et électriques des machines, une somme de 163,000 francs. Les exposants ont eu à leur charge, pour frais d'installation, montage, entretien, surveillance, perte d'intérêts, etc., une somme totale de 1,250,000 francs.

#### Prix payés pour les Travaux de fondations des machines de la section suisse :

|  |                   |                     |
|--|-------------------|---------------------|
| FOUILLE jusqu'à 4 m. de profondeur, compris jets de pelle, chargement en brouette, roulage à deux relais et enlèvement . . . . . | le m <sup>3</sup> | 5.20 à 5.60 Francs. |
| BÉTON de cailloux et chaux de Beffes . . . . .   |                   | 16.60               |
| » » ciment de Portland . . . . .   |                   | 28.—                |
| » Proportions : 0,8 cailloux + 0,5 mortier à une part (chaux ou ciment) pour trois sable.  |                   |                     |
| BÉTON de gravillon à 200 kg. de ciment de Portland pour dallage . . . . .  |                   | 40.—                |
| BÉTON de gravillon à 400 kg. de ciment de Portland pour socles . . . . .   |                   | 60 à 68             |
| MAÇONNERIE en meulière et chaux :  |                   |                     |
| pour massifs . . . . .   |                   | 19.20               |
| » fondations . . . . .   |                   | 22.—                |
| » élévation . . . . .  |                   | 23.—                |
| » voûtes . . . . .   |                   | 24.—                |

|  |       |
|--|-------|
| MAÇONNERIE en meulière et ciment de Portland, en plus              | 7.25  |
| » en briques de Vaugirard et mortier de chaux au m <sup>3</sup> :  |       |
| pour massifs et fondations . . . . .                               | 43.75 |
| » élévation . . . . .  | 45.—  |
| » voûtes . . . . .   | 46.25 |
| MAÇONNERIE en briques et ciment de Portland, en plus               | 4.70  |
| DALLAGE en ciment de Portland de 0,05 épaisseur, le m <sup>2</sup> | 3.95  |
| ENDUIT      »      »      sur meulière . . . . .                   | 2.45  |
| COULIS de boulons par m. de profondeur :                           |       |
| en plâtre . . . . .  | 1.60  |
| en ciment de Vassy . . . . .                                       | 2.40  |
| en ciment de Boulogne . . . . .                                    | 3.20  |

P. H.

## CONCOURS

### VILLE DE GRANDSON

*Les travaux de diguement et de voûtement du torrent le Grandsonnet*

*en amont de la ville de Grandson sont mis au concours.*

Montant total des travaux, environ 19,000 francs.

Les entrepreneurs de béton armé sont admis à présenter des offres en modification du projet.

Les plans, profils et conditions peuvent être consultés aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

1<sup>o</sup> A Grandson, au Greffe municipal jusqu'à la clôture du concours.

2<sup>o</sup> A Lausanne, chez M. Barraud, ingénieur-conseil, villa Gergovie, sous Longeraye, jusqu'au 31 janvier.

Les soumissions, conformes au modèle et sous enveloppe cachetée, portant la suscription « Soumission pour diguement du Grandsonnet » seront remises au Greffe municipal de Grandson au plus tard pour le 4 février 1902 à midi.

Elles seront ouvertes en séance publique, ce même jour à 2 heures de relevée en l'Hôtel de Ville de Grandson, salle de la Municipalité.

### VILLE DE SURSEE

#### Ecole et Salle de Gymnastique.

Pour architectes de nationalité suisse et résidant en Suisse. Programme au Greffe de la commune de Sursee.

Délai : 1<sup>er</sup> mars 1902.

### VILLE DE ZURICH

#### Fontaines publiques.

Pour architectes et sculpteurs de nationalité suisse et résidant en Suisse.

Programme à la Direction des Travaux publics, II<sup>me</sup> Division.

Délai : 15 mars 1902.

Lausanne. — Imprimerie H. Vallotton & Toso, Louve, 2.